



Recherche et Détermination des causes d'incendie

DUREE

05 jours

Prix / participants : 1500 DT HTVA

PUBLIC CONCERNE

- Inspecteurs experts de la profession d'assurance, gestionnaires de sinistres
- Ingénieurs et techniciens de sécurité
- et toute personne concernée par la recherche des causes d'incendie,

LES + DE PREVENTION PLUS

Formation assurée par un groupe d'experts chacun spécialiste dans son domaine :

- Formateur Ex Directeur de l'Agence Nationale Belge de Protection Incendie et consultant international,
- Formateur Expert judiciaire, ex major des sapeurs pompiers de la ville de Bruxelles et consultant international,
- Un juriste
- Un médecin légiste.

Les participants à cette formation auront les compétences nécessaires pour postuler à un statut d'expert en sécurité incendie près des assureurs et de la fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurance (FTUSA), et/ou près des tribunaux,

MODALITES PEDAGOGIQUES ET EVALUATIONS

- Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de situations et partage d'expériences.
- Attestations de formation individuelles sont remises tenant compte de la présence effective des participants.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mener une investigation en recherche des causes d'incendie en appliquant une méthodologie adéquate.
- Reconnaître les signes de mise à feu volontaire.
- Fixer les observations de manière objective et organisée.
- Réaliser des prélèvements conformes aux règles procédurales et aux pratiques criminalistiques.
- Fournir un argumentaire solide relatif aux causes du sinistre.

CONTENU DE LA FORMATION

- Combustion et développement du feu : généralités sur la combustion et les explosions, phases de l'incendie, modes de propagation, prévention et intervention, démonstration de réaction au feu des matériaux,
- Examen des lieux du sinistre,
- L'incendiaire : profils, clignotants ...
- Analyse des prélèvements,
- Techniques de prise de photos,
- Reconstituer les lieux et les équipements,
- Recueillir des informations : Analyse et recoupement des informations,
- Elaborer le rapport d'expertise,
- L'expertise incendie en Tunisie :
 - Le démarrage de la procédure sinistre,
 - Rôle des autorités concernés (police, protection civile, experts ...)
- Aspect contractuel et assurances
- Aspect juridique : civil et pénal.
- Incendies avec pertes humaines - éléments de la médecine légale.



(+216) 71 901 866 / 74 406 407

formation@prevention-plus.com
formation.sfax@prevention-plus.com

(+216) 71 901 867